

te à forfait pour une série d'insertions.
accueille avec empressement toutes les communi-
cations qui lui seraient adressées.
roiraient devoir lui faire.
scrits non insérés ne sont pas rendus.

his- » Sacaze, qui depuis toujours veille avec
e est » tant de soin sur tout ce qui intéresse la
e la » vie de notre cher pays de Luchon. C'est
se de » pour moi un plaisir particulier de pouvoir
» vous confier cette mission. »

able Acte est pris de cette déclaration, et la
Société, unanime, adresse à la Ville de
hon- Bagnères-de-Luchon et à M. le Maire, ses
at ce sentiments de vive gratitude pour le témoi-
gnage de confiance qui lui est ainsi manifesté.

ndre M. Louis Saudinos expose le but qu'il se
Et je propose d'atteindre par la présentation des
Ver- très nombreux objets recueillis par ses soins
dans les vallées. L'explication du « fait
social », de l'évolution des manières de
vivre, des transformations successives de
l'outillage, telle sera la raison d'être de la
création nouvelle. C'est pourquoi M. Sau-
dinos avait songé au titre « Musée social des
vallées de Luchon. Une discussion s'engage
sur le titre à donner à cette création et à
l'unanimité la Société décide que celui-ci
sera « Musée social de folklore luchonnais ».

M. Saudinos annonce que pour manifester tout l'intérêt qu'il porte à cette création, le Conseil Municipal de la Commune de Mayrègne a voté une subvention de 100 frs, et que la Société « La Gentiane », des originaires de Mayrègne, a décidé de faire abandon de son actif social au Musée. Des remerciements sont adressés à ces généreux bienfaiteurs. Une campagne sera entreprise pour intéresser toutes les Communes du Canton à l'organisation du nouveau Musée. Le concours de MM. les Curés et Instituteurs sera également sollicité.

Lecture est donnée d'un appel qui sera distribué pour intéresser les particuliers au Musée et susciter leurs dons.

La Société décide que le « Musée social de folklore luchonnais » sera organisé et dirigé par une Commission composée de sept membres, quatre pris dans le sein de la Société et trois étrangers à la Société, à raison de un pour chacune des trois vallées, recrutés parmi ceux qui ont manifesté le plus d'intérêt à la création envisagée.

Sont ainsi désignés : MM. Louis Saudinos, Charles Huguet, Rémy Comet et Pierre de Gorsse, pour la Société ; M. l'Abbé Pierre Bourdette, curé de Montauban-de-Luchon, pour la vallée de Luchon ; M. Dominique Sansuc, d'Oô, pour la vallée de Larboust ; M. Joseph Laurens, de Caubous, pour la vallée d'Oueil. La présidence de cette Commission est confiée à M. Louis Saudinos.

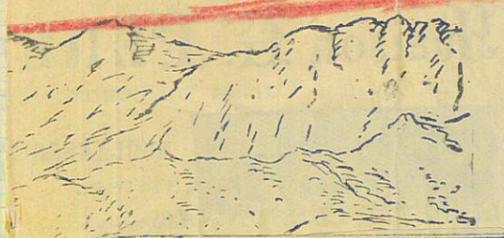
M. Pierre de Gorsse fait une communication sur « le passage de Lamartine à Saint-Gaudens, le 19 Juillet 1840 », et donne lecture d'un à-propos inédit composé à cette occasion par le poète.

La séance est levée.

Nous ne pouvons que féliciter M. Saudinos de sa belle initiative, le Conseil Municipal de Luchon et M. le Maire, de leur intelligente compréhension et du concours qu'ils apportent à une œuvre destinée à faire connaître nos coutumes et nos traditions locales et à développer chez tous le goût et l'amour de la petite patrie, à la Société Julien Sacaze, enfin, qui en toutes circonstances et comme se plaît à le reconnaître M. le Maire dans le document officiel ci-dessus reproduit « veille avec tant de soin sur tout ce qui intéresse la vie de notre cher pays de Luchon ».

"Petit Comminges"

anche 24 et Jeudi 28 Novembre 1940.



Un Musée de Folklore Luchonnais Sa création est une réalité

On a beaucoup parlé de la création d'un « Musée social des Vallées Luchonnaises ». Nous avons le plaisir de dire que c'est à présent une chose réalisée et que pour la saison 1941 luchonnais et étrangers pourront visiter cette organisation nouvelle, complétant magnifiquement le Musée du Pays de Luchon et constituant dans notre ville un centre de documentation et d'information hors de pair. C'est M. Louis Saudinos, notre compatriote de la Vallée d'Oueil, qui a mené à bien cette tâche. Nous ne croyons mieux faire pour renseigner exactement nos lecteurs sur l'état de la question que de publier intégralement le procès verbal officiel de la dernière séance de la Société Julien Sacaze au cours de laquelle cette création a été décidée.

Séance du 27 Septembre 1940

Présidence du Docteur Raymond MOLINÉRY
Présents : MM. le Docteur Raymond Molinéry, vice-président ; le Docteur Bertrand de Gorsse, président honoraire ; Pierre de Gorsse, secrétaire général ; François Auriac, trésorier ; Fernand Stiéber, Paul Maugeis de Bourguesdon, Charles Huguet, Louis Saudinos, membres. Excusés : MM. Gaston Astié, Paul Barrau de Lorde, Daniel Baqué, J.-P. Pontet.

Lecture est donnée d'une lettre de M. le Maire de Luchon, en date du 27 Septembre 1940 et par laquelle celui-ci déclare que « la ville de Bagnères-de-Luchon accepte » avec reconnaissance le don des objets ras-
» semblés dans nos vallées par le dévouement de notre compatriote Louis Saudinos
» pour constituer le Musée Folklorique du
» Pays de Luchon. Ces objets devront être
» installés dans la Maison du Musée et placés dans la salle du rez-de-chaussée demeurant encore libre. Elle recevra rapidement l'aménagement nécessaire à cet effet.
» Le Conseil Municipal désire que l'administration de ce nouveau musée, qui représente pour notre station un intérêt si particulier, soit confiée à la Société Julien

